

René KOBLOTH

52 Rue du Général LECLERC

SAVERNE.

## Relation des faits que j'ai vécu en octobre 1944.

Le 15 octobre, le garde forestier SIBILLE et son fils sont arrêtés à la M.F.(1)\* par des S.S. allemands et interrogés à la mairie de Raon-l'Etape; le 16 ils sont relâchés. SIBILLE m'a affirmé que ni lui, ni son fils n'avaient donné des renseignements et qu'ils avaient l'impression que les Allemands n'avaient pas de renseignements sur le maquis. Je dois ajouter que cela semble confirmé par le fait que les Allemands n'ont pas perquisitionné dans la cache près de la M.F. (maison forestière) qu'habitait SIBILLE et qui servait de relais aux agents alliés.

Une huitaine de jours auparavant deux jeunes gens parlant parfaitement le français s'étaient présentés à mon bureau, rue Faidherbe à La Neuveville; ils se disaient traqués par les Allemands et me demandaient de les conduire dans un maquis. J'ai refusé alléguant que je ne connaissais pas le maquis, qu'en surplus j'avais pris mon service fin juillet de l'année et que depuis, l'accès aux forêts nous était interdit. Devant mon refus réitéré, l'un d'eux me félicita d'être « un bon français » puisque je ne me mêlais pas des maquis ! et très fier de me montrer une carte de milicien. Deux jours après, le garde TISSERAND se faisait arrêter par deux jeunes miliciens au moment où il s'apprêtait à les conduire vers la forêt.

Le lendemain de l'interrogatoire de SIBILLE, je me rendis à St-Dié au bureau de l'Inspecteur FRANCOIS pour lui en rendre compte. J'y ai trouvé M.FRANCOIS vers 15h assez soucieux; lui ayant relaté l'arrestation et la relâche de SIBILLE il écrivit un mot et me le remit pour le transmettre à S.. Je venais à peine de le mettre dans ma poche de mon anorak quand nous entendîmes un bruit de bottes dans le couloir (le bureau de M.F. se trouvait au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du Tribunal de St-Dié. Des portes s'ouvrirent puis celle du bureau où nous nous trouvions tous les deux seuls. Trois S.S. apparurent dans l'entrebâillement, mitraillettes et pistolets braqués sur nous. Ils nous plaquèrent brutalement contre le mur et nous fouillèrent sommairement. Visiblement pour s'assurer que nous n'étions pas armés. Ils fouillèrent rapidement les tiroirs du bureau, sans rien en retirer. Après nous avoir passé les menottes, ils nous firent descendre l'escalier.

Au moment de sortir du bâtiment entra le brigadier des E et F GROS revêtu de sa tenue de forestier; ils l'arrêtèrent et nous fûmes poussés dans une traction avant Citroën noire. Coincé à trois sur le siège arrière, je profitai du trajet pour sortir la lettre de ma poche et la glisser entre les coussins et le dossier; Elle n'a pas été retrouvée puisqu'aucun de nous n'a été interrogé à son sujet.

J'ai eu très vite l'impression que les premières arrestations visaient surtout les forestiers et quelques civils connus d'eux. Par la suite et comme j'étais en vêtements civils, j'ai fait partie du lot civil.

Nous avons été enfermé dans la cave et d'autres gardés dans la salle de classe d'Etival avec interdiction de se parler.

(1)\* M.F. Maison forestière de La Neuveville les Raon.

J'ai été interrogé pour la première fois le lendemain au cours de l'après-midi; avec cigarettes et vin que je refusais. L'interrogatoire fut conduit par deux S.S. -dont je ne connaissais pas les grades à l'époque – mais l'un ne parlait que français et l'autre, le français et l'allemand. Après quelques questions sur l'identité, j'entendis celui parlant allemand dire à voix basse à l'autre « der ist nicht auf der Liste ». J'ai donc nié toutes les accusations de participation à nos maquis et fis valoir que je n'étais arrivé dans la région que depuis à peine 3 mois et qu'étant forestier je me trouvais dans le bureau de l'Inspecteur des E et F FRANCOIS pour motif de service.

Mais les S.S. avait trouvé dans mon porte feuille une photo de forestiers-il s'agissait d'un groupe d'élèves et de professeurs en tenue (grades : capitaines à Colonel) faite lors d'une tournée forestière l'année précédente. Le professeur de botanique M.ROL était de grande taille et avait le grade de colonel. Les S.S. allemands se firent pressants et un allemand dit : »Na und de Der ? Colonel MAXIMUM ? ». Après la traduction je n'eus qu'à répondre en disant la vérité : c'étaient des officiers, professeurs de l'école forestière de Nancy et que le grand s'appelait ROL. Je pris une sévère correction mais persistait d'autant plus facilement que je savais Nancy libéré. De plus je ne connaissais pas de Colonel MAXIMUM parmi les forestiers. Ce fut tout pour ma première interrogation.

Dans la nuit suivante de nombreux forestiers arrivèrent à l'école- certains avaient même été arrêtés dans le convoi des personnes évacuées de Saint-Benoît, le brigadier GERARD notamment. L'inspecteur PELLET arriva dans la matinée du 18: il avait été arrêté chez lui.

Je fus soumis à une 2ème interrogatoire dans la nuit du 18 au 19 octobre; l'un des civils de Senones-confondu d'avoir été au maquis en septembre avait dépeint un « commis de bois » qui s'y trouvait avec lui ; portrait qui devait correspondre à mon physique et comme les S.S. ne savaient pas trop que faire de ce forestier en civil, je fus re questionné. On m'avait vu au maquis et reconnu ! Je niais le tout et pris une seconde correction. Mais sur de mon affaire je protestais et demandais à être confronté avec le témoin. On le chercha et l'explication ne fut pas longue, il reconnut que je n'étais pas le « commis de bois ». Reconduit cette fois dans la salle de classe, je me trouvai non loin de M.FRANCOIS (dans des bancs d'école trop petits pour y caser nos jambes. Je lui fis signe que tout me semblait aller bien pour moi; mais je vis qu'il n'avait plus ses lunettes et qu'il avait des égratignures sur la face. (il était très myope et le manque de lunettes devait le gêner). Il savait qu'ils avaient une liste de « terroristes ». Puis il me demanda si je savais ce qu'était la baignoire. Je pus lui faire comprendre qu'il me semblait qu'il ne devait pas y en avoir dans ce bâtiment.

Le 19 au soir j'ai fait partie du convoi de civils transportés à St-Dié où nous avons passé la nuit dans le corps de garde d'une caserne que je ne connaissais pas, gardés par de jeunes miliciens en uniforme et armés.

Le lendemain nous avons été embarqués dans des convois militaires allemands- un convoi de quatre-qui nous ont emmenés par le col de Saâles au camp de Schirmeck. J'y suis resté une dizaine de jours puis ai fait partie d'un transport par chemin de fer où nous étions entassés à raison de 50 par wagon de marchandises fermés, qui m'amena à Dachau.

Je ne connaissais personne dans ce convoi; j'avais aussi remarqué qu'aucun forestier n'était arrivé à Schirmeck pendant mon séjour, mais les rumeurs circulaient dans le camp faisaient aussi état de transport vers le Struthof.

Je suis resté ignorant du sort de mes camarades forestiers jusqu'à mon retour le 20 mai 1945.

Saverne le 15 mai 1979.      Signé : KOBLOTH.